14.12.2022 – 07:00 Uhr

L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2022 avec accent sur la Suisse centrale: "Libres, comme l'étaient nos pères"

Zurich (ots) -

Depuis 2012, Avenir Suisse compare les libertés dans les cantons et le Liechtenstein grâce à un outil interactif en ligne. Cette année, le trio Appenzell Rhodes-Extérieures, Liechtenstein et Argovie figure à nouveau en tête du classement. Une analyse spéciale dédiée à la Suisse centrale montre les différents degrés de libertés au sein de cette région qui se distingue à nouveau beaucoup du reste de la Suisse.

Il y a 175 ans, les cantons ont pris les armes pour s'affronter. Lors de la guerre du Sonderbund, les forces libérales radicales l'emportèrent face aux catholiques conservateurs, mais à long terme, tous furent gagnants : 1848 marque la création d'un Etat fédéral, une forme de gouvernement exemplaire à ce jour. Toutefois, les différences entre mentalités cantonales subsistent. Avec son indice de liberté, Avenir Suisse analyse ces différences chaque année depuis 2012.

Accent sur la Suisse centrale

A l'occasion de la commémoration du Sonderbund, Avenir Suisse a publié une analyse dédiée à l'indice de liberté des cantons de Suisse centrale : Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Lucerne et Zoug. L'analyse relève que les libertés civiles de ces cantons sont plus restrictives en comparaison intercantonale. Les cantons de Suisse centrale semblent avoir de la peine à appliquer une stricte séparation de l'Etat et de l'Eglise. Par ailleurs, certains pourraient introduire une loi plus efficace sur la transparence. Sur le plan économique en revanche, la région brille par une utilisation modérée des impôts et une faible charge fiscale.

Cette année, aucun changement notable n'est apparu dans le classement général de l'indice de liberté d'Avenir Suisse. Comme l'année dernière, Appenzell Rhodes-Extérieures (1er) se retrouve en tête devant le Liechtenstein (2e) et l'Argovie (3e), suivis de près par les cantons de Schwyz (4e) et de Zoug (5e).

Et les cantons romands ?

L'analyse des cantons romands vaut toujours le détour. Le canton du Jura créé notamment la surprise, et pas uniquement avec sa nouvelle conseillère fédérale : le plus jeune canton de Suisse se hisse à la première place des libertés civiles pour la deuxième année consécutive, mais figure à nouveau en queue de peloton des libertés économiques. Il occupe ainsi la 7e place du classement général, suivi de près par le Tessin (8e).

Neuchâtel, Vaud et Fribourg rejoignent le milieu de classement, aux 12e, 15e et 17e places, Vaud ayant réussi cette année à progresser de trois rangs. Cela s'explique notamment par une amélioration de la quote-part de l'Etat et une légère diminution du nombre d'employés du secteur public. Le Valais et Genève se trouvent en bas du classement : tous deux se situent en milieu du classement des libertés civiles, mais ont les moins bons résultats sur le plan économique.

Forte réglementation dans les cantons urbains

L'évolution des cantons urbains de Zurich et de Bâle-Ville est également intéressante. Bâle-Ville a perdu un rang et se retrouve à la 6e place en raison d'une dégradation notable des libertés civiles, telles que la durée de conservation des données de vidéosurveillance.

Le canton de Zurich, quant à lui, se retrouve pile au milieu du classement général, à la 13e place. Mais sa forte réglementation et sa sécurité publique peu efficace l'entraînent à la dernière place des libertés civiles. De plus, la charge fiscale pour une famille moyenne et l'imposition sur le second revenu ont nettement augmenté en comparaison nationale.

Les cicatrices de la guerre du Sonderbund ne sont certes plus visibles, mais les différences en matière de fédéralisme subsistent et encouragent ainsi une concurrence entre les cantons.

Pour plus d'informations :

L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2022

Accent sur la Suisse centrale : Une autre vision de la liberté

Informations supplémentaires

L'indice de liberté d'Avenir Suisse est un outil interactif disponible en ligne. Il permet de comparer les cantons ou de créer son propre classement en sélectionnant les indicateurs de son choix.

Contact:

Samuel Rutz, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tél. 044 445 90 62 / 079 204 78 83
Mario Bonato, mario.bonato@avenir-suisse.ch, Tél. 041 44 445 90 12 / 079 717 02 12

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100063891/100900140 abgerufen werden.